

« Mon procès ne sera ni juste ni équitable »

ESPAGNE La présidente destituée du parlement catalan risque 30 ans de prison

► Placée en détention provisoire depuis plusieurs mois par la justice espagnole, Carme Forcadell a accordé une interview exclusive au « Soir ».
► Elle a répondu à nos questions par écrit depuis sa cellule.

ENTRETIEN ■

Si Carles Puigdemont a pu présenter librement son livre cette semaine dans la capitale de l'Europe, tous les responsables indépendantistes ne peuvent pas en dire autant... Depuis près d'un an, neuf d'entre eux ont été arrêtés et placés en détention provisoire par la justice espagnole. C'est le cas de Carme Forcadell, la présidente du parlement catalan destituée par le gouvernement de Mariano Rajoy après la déclaration unilatérale d'indépendance du 27 octobre dernier. Son « crime » ? Avoir organisé le vote sur le texte au parlement et qui a mené à la déclaration d'indépendance aussitôt suspendue. Elle risque jusqu'à trente ans de prison.

Comment se passe votre vie en prison ?
Je me sens bien physiquement. Mentalement, par contre, c'est très dur d'être en prison quand on n'a commis aucun délit. J'essaie d'être positive. J'aimerais penser que ce temps passé en captivité n'est pas du temps perdu, mais c'est difficile. Ma vie ici est identique à celle des autres détenues, même si j'ai davantage de visites. Pour le reste, tous les jours se ressemblent : mêmes activités, mêmes horaires, mêmes personnes... Le temps passe très lentement.

Le transfert dans une prison catalane a changé quelque chose ?
Cela a été très positif pour ma famille qui n'a plus à faire 1.300 km chaque semaine pour venir me voir. Je suis surtout contente pour ma mère, qui est très âgée. Cela la rassure de savoir que je ne suis pas loin d'elle. Il y a tous les jours des rassemblements devant la prison, ça m'aide beaucoup. Les manifestants se font entendre, m'accompagnent dans ces moments difficiles. Le fait de les écouter de l'intérieur de la prison est un vrai plus. Malgré ce soutien, les conditions d'incarcération restent identiques, voire pires, qu'avant.

Vous vous considérez comme une « prisonnière politique » ?
Oui, parce que je n'ai commis aucun délit. En tant que présidente du parlement catalan, et dans le respect de mes fonctions, j'ai organisé un débat et un vote sur des propositions politiques présentées par la majorité parlementaire. Ces propositions n'étaient pas du goût du gouvernement espagnol et c'est pour cela que la justice a commencé à intervenir dans la politique. Pour la première fois, dans un pays qui est censé être démocratique, le débat d'idées est poursuivi au niveau pénal. Normalement, en démocratie, les problèmes politiques se résolvent avec des actions politiques, pas devant les tribunaux.

Vous avez été arrêtée une première fois en novembre puis libérée sous caution. En mars, vous avez de nouveau été incarcérée. Vous vous y attendiez ?
Non et je ne comprends toujours pas pourquoi aujourd'hui. En tant que présidente du parlement, j'ai défendu la souveraineté de l'assemblée et le droit d'initiative des députés. La séparation des pouvoirs est la base de toute démocratie. J'ai toujours considéré et défendu le fait qu'on puisse parler au sein d'un parlement de tout ce qui est susceptible d'intéresser les citoyens. La seule limite dans un débat, c'est le respect des droits de l'homme.
Je ne comprendrai jamais que le pouvoir politique utilise le pouvoir judiciaire pour entraver et censurer le travail du pouvoir législatif. C'est ce qui est en train de se passer en Espagne et c'est la raison pour laquelle je suis emprisonnée. Pour un problème d'ordre politique, qui est en train de se régler devant les tribunaux.

Pour quel motif la justice espagnole refuse-t-elle votre remise en liberté ?
Ils expliquent qu'il y a un risque de fuite et de récidive. En réalité, ils ne nous libèrent pas pour démontrer leur force, et

« En réalité, ils ne nous libèrent pas pour démontrer leur force ; et pour punir les indépendantistes »

pour punir les indépendantistes. La preuve, c'est que j'ai toujours respecté les mesures conservatoires prises par la justice à mon encontre. En plus, je ne peux pas réitérer un délit que je n'ai pas commis.

Qu'attendez-vous du procès ?
Qu'il soit juste et équitable, mais tous les faits démontrent que ce ne sera pas le cas. Mon emprisonnement est un bon exemple.

Le nouveau gouvernement espagnol, ça change quoi ?
Pour moi, rien. Politiquement, s'il y a un gouvernement ouvert au dialogue, ce doit être vu comme positif. Le dialogue est indispensable pour parvenir à des accords.

Une solution pour sortir de l'impasse ?
Un dialogue et un accord politique. Les problèmes politiques se résolvent par une action politique, pas par la voie judiciaire et pénale.

Un nouveau référendum, « la » solution ?
La proposition est sur la table et c'est aux responsables politiques actuels de décider. Toute proposition doit être votée au parlement catalan.

Un vote pour plus d'autonomie à travers un nouveau statut pour la Catalogne, comme le propose le gouvernement de Pedro Sanchez, ou sur l'indépendance ?
N'importe quelle proposition doit être votée par les citoyens pour qu'ils puissent décider du futur de la Catalogne.

La société catalane est divisée. Inquiétant pour l'avenir de la région ?

Je n'ai pas l'impression que cette division existe, même si certains leaders politiques en parlent parce que cela leur sert à construire une narration politique. Mais la réalité les contredit : selon les sondages, plus de 80 % des Catalans veulent voter pour décider leur futur et plus de 90 % accepteraient le résultat de ce vote.

Un des principaux leaders de votre formation, Joan Tarda, expliquait début septembre qu'il était « stupide d'imposer l'indépendance aux 50 % de Catalans qui ne sont pas indépendantistes ». D'accord avec lui ?

Il ne faut pas imposer quelque chose à quelqu'un, mais dialoguer et arriver à des consensus comme le font tous les pays démocratiques. C'est l'essence de la démocratie, de la

même manière que le fait d'accepter les résultats quels qu'ils soient quand le vote s'est déroulé avec toutes les garanties possibles. Mon parti (ERC) a toujours défendu l'exercice du droit à l'autodétermination pour que la Catalogne puisse décider de son avenir de manière démocratique, pacifique et civique.

Qu'attendez-vous de l'UE ?

J'aurais aimé – et je pense que beaucoup de Catalans aussi – que l'Union européenne se prononce sur notre emprisonnement.

D'autant plus que trois Etats membres ont accueilli des ministres du gouvernement catalan et l'ancien président de l'exécutif.

Leurs tribunaux ont estimé qu'ils n'étaient pas coupables du délit qui leur

était reproché et pour lequel certains d'entre nous sont emprisonnés. La Suisse a le même point de vue.

Votre principal souhait ?

De retrouver la liberté ! Au niveau collectif, j'espère et je souhaite que nous puissions un jour décider notre avenir lors d'un vote. ■

Propos recueillis par
PHILIPPE DE BOECK

LE MAKING OF

Un entretien par écrit et à distance

Après l'interview exclusive de Carles Puigdemont à l'arboretum de Tervueren fin de l'année dernière, *Le Soir* a essayé à plusieurs reprises de pouvoir s'entretenir avec un des neuf Catalans emprisonnés. Vu les conditions de détention assez sévères (pas de droit de visite pour des journalistes, temps de parole par téléphone limité, etc.), les intermédiaires des différents partis et organisations qui ont des membres derrière les barreaux nous ont fait comprendre que la seule voie possible était de soumettre nos questions par écrit. Nous avons opté pour Carme Forcadell parce que son cas est emblématique. Son parti lui a donc fait parvenir nos questions (traduites du français en espagnol) par l'entremise d'un visiteur. Il a fallu plusieurs jours pour que les réponses nous reviennent. Manuscrites, elles ont d'abord été retranscrites par un membre de son entourage avant d'être traduites en français par notre correspondant à Madrid.

PH.DB.

Carme Forcadell

Membre du parti de la gauche républicaine ERC, Carme Forcadell i Lluís a présidé le parlement catalan d'octobre 2015 à octobre 2017. Elle a été réélue au parlement catalan en décembre dernier. Spécialiste de la langue et de la littérature catalanes, elle a créé la « Plateforme pour la défense de la langue catalane ». Elle est également membre du bureau de l'association indépendantiste Òmnium Cultural. Après avoir passé quelques mois dans la prison d'Alcala-Meco près de Madrid, elle a été transférée à celle de Mas d'Enric, à 100 km au sud de Barcelone.